



PROJET PEDAGOGIQUE

Centre de Loisirs Intercommunal du Créonnais

2019/2020



L'association LJC propose les mercredis 4 ACM sans hébergement sur la Communauté des Communes du Créonnais, pour les enfants âgés de 3 ans (scolarisés) à 12 ans :

-un ACM situé dans le village de Sadirac – Ecoles Pierre Perret & Marie Curie – 33670.

(capacité d'accueil 44 – de 6 ans et 46 + de 6 ans)

- Un ACM situé à Créon_ Ecole maternelle de Créon- 33670

(capacité d'accueil 20 – de 6 ans et 27 + de 6 ans)

- Un ACM situé à Baron_ Ecole du bourg et maison des associations (ouvert à la journée)

(capacité d'accueil 32 – de 6 ans et 38 + de 6 ans)

- Un ACM situé à Capien_ Ecole du bourg (ouvert à la journée)

(capacité d'accueil 8 – de 6 ans et 12 + de 6 ans)

Pendant les vacances scolaires (hors vacances de Noël), tous les enfants de la communauté de communes du Créonnais, sont accueillis sur l'ACM de Sadirac
Suivant leur classe, les enfants sont répartis dans différents groupes aux capacités d'accueil différentes :

Mini Pouces (3/4 et 5 ans - maternelle), 48 à 64 enfants répartis en 2/3 groupes.

Lutins Géants (de 6 à 7 ans – CP & CE1), 24 à 36 enfants.

Loisirs (De 8 à 12 ans, CE2 à la 6^{ème}), 24 à 36 enfants.

I/Lieux et services des accueils de loisirs

Ses services :

❖ **Pendant les mercredis :** Les accueils de Sadirac et Créon sont ouverts de 13h à 18h30. L'accueil de Baron et Capien est ouvert de 7h30 à 18h30 (présence à la journée obligatoire-pas de 1 /2 journée).

❖ **Pendant les vacances scolaires** L'accueil de Sadirac est le seul ouvert sans interruption de 7h30 à 18h30 .

✓ **Accueil des mineurs :**

▪ le matin entre **7h30 et 9h00**

▪ le midi à **11h45 ou 13h30 pour les enfants de moins de 6 ans (demi-journée)**

▪ le soir entre **17h00 et 18h30**

❖ **L'arrivée**

En cas de retard, il est impératif de prévenir la direction du centre au **06 85 88 37 15**, avant la venue de l'enfant, afin que l'enfant puisse être accueilli dans les meilleures conditions. Le centre ferme le portail d'accueil à **9h00**. La place d'un enfant, non présent à 9h15, sera réattribuée d'office si le centre n'est pas prévenu. **La journée reste due en cas d'absence (sauf certificat médical) .**

❖ **Le départ**

En cas de retard, la direction sera prévenue par téléphone afin de rassurer l'enfant concerné. Les activités s'arrêtant à 17h, nous pouvons, exceptionnellement, autoriser un départ avant cet horaire sous décharge parentale (rdv médical). Les horaires peuvent varier en fonction des programmes.

Les centres ferment leurs portes à 18 h 30. Il sera demandé aux parents retardataires une majoration financière de 5€ par ¼ d'heure de dépassement de cet horaire. LJC ne saurait engager sa responsabilité avant 7 h 30 et après 18 h30.

- ❖ La pré-inscription est obligatoire pour participer aux activités des accueils (sous réserve de la mise en place d'un dossier « famille ») et s'effectue par période.
- ❖ Notre association bénéficiant de subventions de la communauté de communes du Créonnais, nous accueillons en priorité les enfants y résidant. Les familles hors communauté de communes sont placées sur liste d'attente.

❖ Les repas

Pendant les vacances scolaires, les repas sont pris en charge par l'association. Les parents doivent fournir à la direction les PAI, les restrictions ou pratiques religieuses des enfants, afin de permettre à l'équipe d'animation d'assurer la sécurité alimentaire. Pendant les temps de repas, il sera demandé aux enfants de goûter aux différents plats, car la découverte passe aussi par la découverte culinaire, sans les forcer à manger.

❖ Les effets de l'enfant à apporter

L'accueil de loisirs met en général à la disposition des enfants toutes les fournitures nécessaires aux activités proposées.

Il peut toutefois être demandé aux parents de fournir certains vêtements adaptés aux conditions climatiques et activités prévues (maillots de bain, bonnets de bain, casquettes, imperméables, gants...).

A cet effet, un programme est disponible sur le site internet pour permettre aux familles de prévoir les affaires nécessaires au bon fonctionnement de l'activité. L'ensemble de ces affaires devra être marqué au nom de l'enfant. Le linge éventuellement prêté par l'accueil de loisirs devra être rendu propre dans les huit jours.

❖ Les soins

Les premiers gestes de secours (ou de bobologie) sont rappelés durant les réunions de préparation, ainsi que les règles de sécurité de base. La direction ainsi que les animateurs titulaires de l'AFPS ont le rôle d'assistant sanitaire. Un cahier infirmerie est tenu à jour ; et en cas de fièvre ou de maladie nécessitant des soins au-delà de nos compétences, les parents sont prévenues aussitôt et viennent récupérer leurs enfants dans la mesure du possible.

Dans l'urgence, le 15 (samu) est appelé.

Nous portons une attention particulière aux enfants porteurs de maladies , de handicaps ou nécessitant une attention particulière (PAI, troubles du comportement...) . La famille, l'enfant et l'éducateur (par exemple) sont reçus par l'équipe de direction pour préparer au mieux son futur accueil. Les informations sont relayées par la suite directement auprès des équipes d'animation.

Régulièrement un tableau est mis à jour (distribué à chaque équipe d'animation et présent dans la pharmacie), reprenant les « problèmes médicaux » des enfants accueillis.

❖ **Les tarifs et mode de paiement:**

Un chèque de caution de 300 € par enfant sera demandé à chaque mise à jour de votre dossier (une fois par an). Ce chèque, valable un an, ne devrait être encaissé qu'en cas de non paiement des factures, après 2 relances. Les frais de rappel seront facturés en sus. Pour la période d'été, un chèque d'acompte de 5€ par jour d'inscription vous sera demandé.

Les chèques non réclamés sont automatiquement détruits au bout d'un an.

❖ Les Lieux de vie :

Sadirac :

L'accueil occupe les locaux de l'école maternelle et élémentaire de Sadirac (salles d'accueil périscolaire ou classe).

Des espaces communs sont également disponibles :

Pour les activités sportives, les différents groupes ont à leur disposition : un Dojo et des terrains de foot, de basket et de Hand ball.

A ceci s'ajoute un grand espace boisé permettant des grands jeux nature, des grandes balades voir des observations de la faune et de la flore.

Un contenair est mis à disposition par la mairie pour le stockage du matériel sportif et éducatif.

Pendant les vacances, la préparation et le service des repas ont lieu dans les cuisines et le restaurant scolaire de Sadirac.

BARON :

L'accueil occupe les locaux de l'école maternelle (une salle de classe , une de sieste) et la maison des associations (salles d'accueil périscolaire).

Des espaces communs sont également disponibles :

Pour les activités sportives, les différents groupes ont à leur disposition : une salle de motricité, un terrain de tennis, cour de l'école.

A ceci s'ajoute l'utilisation possible de la salle des fêtes.

CREON :

L'accueil occupe les locaux de l'école maternelle (salle de sieste et bibliothèque) et les salles d'accueil périscolaire et les locaux de l'école élémentaires (salle périscolaire et préau).

Des espaces communs sont également disponibles :

Pour les activités sportives, les différents groupes ont à leur disposition : une salle de motricité et la cour de l'école.

CAPIAN :

L'accueil occupe une salle de l'école élémentaire (plus une salle pour la sieste) et la salle d'accueil périscolaire.

Des espaces communs sont également disponibles :

Pour les activités sportives, les différents groupes ont à leur disposition : une salle de motricité et la cour de l'école.

❖ L'équipe pédagogique :

Elle est composée :

- d'une équipe de direction : directrice et directeur adjoint.
Directrice : Delphine DEMANGE / Directrice adjointe : Laura BOULANGE
- De plusieurs équipes d'animation :
Accueil de Sadirac vacances : 6 animateurs maternels et 4 animateurs primaires
Accueil multi-sites (un animateur référent par accueil sous la responsabilité de la directrice, sur chaque site) :

Sadirac/ Baron : 4 animateurs maternels et 3 animateurs primaires/ accueil
Créon : 2 animateurs maternels et 2 animateurs primaires/ accueil
Capian : 1 animateur maternel et 1 animateur élémentaire.

Les équipes se réunissent en moyenne une fois par mois pour faire le point sur le fonctionnement du centre de loisirs et travailler les projets d'animation à venir. Les projets d'animation durent généralement sur un cycle (environ 2 mois ou sur une période de vacances) et s'inspirent d'un thème (commun ou non à tout le centre). A chaque fin de projet, l'équipe se réunit pour faire le bilan de l'action passée. Un projet commun à tous les accueils est mis en place pour les mercredis de Janvier à Juin.

II/ objectifs généraux, le projet associatif de LJC :

- Favoriser le lien entre les personnes vivant sur le territoire en suscitant la participation de chacun à la vie de l'association.
- Etre point d'appui et ressource pour les collectivités en matière enfance-jeunesse et sports.
- Proposer des activités variées favorisant la découverte, l'ouverture sur le monde.
- Proposer des modes d'accueil adaptés permettant aux familles de concilier vie familiale et professionnelle.
- Favoriser l'accès au service de tous les enfants du territoire.
- S'inscrire dans le cadre d'un maillage partenarial au service de l'animation du territoire.

III/ Intentions pédagogiques du centre de loisirs

Depuis la rentrée scolaire 2015, nous souhaitons permettre aux enfants de choisir librement leurs activités, afin d'être acteurs de leurs loisirs. Pour cela, l'équipe d'animation s'appuie sur une pédagogie qui donne la parole à l'enfant, favorise son expression et ses envies. Conscients du rythme soutenu qu'ils subissent au long de l'année, nous mettons tout en œuvre pour que les enfants découvrent et apprennent selon leurs rythmes et leurs besoins. Dans chaque section, l'équipe d'animation propose chaque jour des ateliers dans cinq domaines spécifiques (artistique, sportif, nature, technique, autonome) ou des ateliers proposés par les enfants.

A/Proposer un accueil de qualité aux familles :

Le temps des loisirs constitue, tout comme l'école, une période à part entière de la vie de l'enfant. Il est donc nécessaire de mettre à disposition des familles toutes les informations sur le déroulement de l'accueil de loisirs, de leur permettre de s'investir et de les accueillir dans les meilleures conditions.

✚ Qualité des temps d'accueil du matin et du soir

Les temps d'accueil du matin et du soir sont des moments privilégiés de contact avec les familles . Les enfants sont accueillis dans un espace sécurisé, avec du mobilier et des jeux adaptés. L'accueil est personnalisé. Les animateurs restent vigilants afin que la séparation avec les familles se passe le mieux possible. Ils prendront également soin de ne pas laisser un enfant pleurer et que les « nouveaux venus » prennent rapidement leurs marques avec différents pôles d'activités mis en place.

L'accueil du soir est un temps d'échanges avec les parents sur la journée des enfants et Il facilite la connaissance de l'équipe pédagogique.

✚ Diffusion d'informations claires

Il est nécessaire que les familles puissent avoir à disposition des informations claires sur la vie du centre (pour valoriser nos actions ou pour leur permettre de s'investir éventuellement dans la vie du centre, entre autres). Cette information se fera dans des zones d'affichages distinctes, par la diffusion de plaquettes ou sur notre site internet.

✚ Sollicitation et investissement des familles

Une manière de valoriser nos actions de loisirs passe par l'implication des familles. Elle peut prendre la forme de collectes (objets de récupération par exemple) en fonction des projets, l'intégration dans des animations... mais aussi se concrétiser par des temps de rencontres et d'échanges (fêtes de fin de mois l'été, par exemple).

B/ Favoriser l'épanouissement physique, culturel et psychoaffectif des enfants :

Chaque enfant, en fonction de ses envies, ses besoins et ses capacités, doit pouvoir participer à des activités riches et variées. L'enfant est bien sur un temps de loisirs, différent de l'école, mais qui doit rester riche en apprentissages.

Les équipes d'animation devront donc réfléchir à des programmes d'activités comprenant :

✚ Des propositions d'activités physiques et sportives

Les animateurs donneront les moyens aux enfants de développer leurs capacités physiques et motrices quelque soit leur âge. Ceci passera par des initiations sportives, des parcours de motricité, des jeux collectifs, l'utilisation de structures sportives ou du personnel sportif qualifié, des balades dans la nature...

✚ Une ouverture artistique et culturelle

Ceci passera par la mise en place d'activités autour de :

- créations diverses faisant appel au développement de la motricité fine (bricolage, collage, découpage...)
- la musique (chant, rythmes...)
- l'expression (théâtre, marionnettes, spectacles...)
- l'utilisation de multimédias (appareil photo numérique, ordinateur...)
- la lecture (contes, partenariat avec la bibliothèque de Sadirac...)
- ateliers cuisine

✚ Des échanges interâges

Pour créer une dynamique sur le centre de loisirs (à la fois entre les enfants mais aussi

entre les équipes d'animation), des moments de rencontres entre les différents groupes seront mis en place. Les animateurs favoriseront pendant ces animations, une relation d'entraide entre les petits et les grands. Ceci permettra de responsabiliser les plus grands. Des temps festifs ponctuels permettront de fédérer le centre de loisirs autour de projets communs.

Un développement de la socialisation

L'accueil de loisirs est un lieu de vie où l'enfant est confronté aux autres. Il doit y apprendre à partager, à accepter les différences. Les animateurs mettront en place régulièrement des activités de groupe pour permettre à l'enfant d'apprendre à prendre en compte l'avis du groupe, à partager ses idées, les argumenter...

Des veillées seront proposées à l'enfant dès le plus jeune âge. Celles-ci constituent, pour la plupart, une première séparation avec les familles. La veillée se passe dans les locaux du centre de loisirs, sous forme de spectacles ou de grands jeux. Le couchage s'effectue sous tente, dans un endroit sécurisé. Cette animation est une vitrine de notre savoir-faire par rapport aux familles.

Cette confiance, acquise auprès des familles et des enfants, nous permet par la suite de proposer des séjours courts.

C/Respecter les rythmes et les besoins de l'enfant :

Quel que soit son âge, chaque enfant a des rythmes différents au cours de la journée (besoin de se dépenser, de se reposer, de réfléchir, de s'isoler, de dormir...). Il est donc important de tenir compte de ces différentes phases dans la mise en place des journées.

Les activités

L'enfant se voit toujours proposer plusieurs choix d'activités (cf obj B) pour répondre au mieux à ses envies. L'équipe d'animation ne force pas l'enfant à participer mais l'incite à essayer. Son rôle est de donner envie. Les animateurs mettront donc un point d'honneur à mettre en place des imaginaires « farfelus » pour le plus grand plaisir des enfants, ainsi que des journées à thème.

Les animateurs adapteront leur programme en fonction des ressentis des enfants, des différents rythmes de la journée.

Siestes et temps calmes (groupe des maternels)

Les animateurs mettront en place des espaces adaptés pour le repos de l'enfant. Les enfants qui font la sieste pourront se lever à leur rythme et seront incorporés aux activités suivant leurs envies. Les plus grands profiteront du temps calme pour se ressourcer en écoutant de la musique ou des histoires, en pratiquant de la relaxation... Puis ils participeront, suivant leurs envies, au temps interâges ou joueront en autonomie dans des espaces calmes.

Temps méridien (après le repas pour les primaires)

Après le repas, l'enfant aura la possibilité d'être au calme ou de jouer en autonomie, dans des espaces adaptés et aménagés. Dans un deuxième temps, il aura la possibilité de participer à des activités interâges ou de poursuivre son jeu libre.

D/ Développer chez l'enfant une attitude participative et citoyenne :

Dans la vie quotidienne, l'enfant doit pouvoir être acteur de ses loisirs et avoir une part active dans le fonctionnement du centre.

✚ Mise en place de temps d'échanges et de partages

Quotidiennement, l'enfant participe à des temps d'expressions sur ses ressentis, sur son vécu de la journée, sur ses envies, sur ses idées d'améliorations possibles du fonctionnement du groupe, du centre de loisirs...

✚ Participation à la vie du centre et développement de l'autonomie

L'équipe d'animation doit mettre en place des repères spatiaux et temporels afin que l'enfant soit acteur du centre de loisirs. L'enfant devra avoir une marge de manœuvre sans l'adulte (par exemple : participation à la vie collective pendant les temps de repas, libre accès à du matériel pédagogique...).

Les enfants, après concertation de tous les groupes d'âges, établiront des règles communes au centre de loisirs.

IV/Rôles et attitudes de l'animateur :

Avec les enfants :

- Jouer (Donner à jouer, faire jouer, jouer avec, laisser jouer...)
- Montrer l'exemple.
- Avoir des relations d'aide, d'écoute, de disponibilité.
- Assurer la sécurité physique, affective et morale (rassurer, guider dans les activités).
- Etre imaginatif, dynamique.
- Etre attentif, observateur, compréhensif.
- Ne pas faire de favoritisme.
- Répondre aux questions et solliciter ceux qui parlent peu.
- Etre compréhensible auprès des enfants.
- Lors des activités : Avoir une attitude fondée sur la réussite de chacun.
 - Montrer le côté ludique (différent de l'activisme).
 - Mettre en place des activités individuelles et collectives (s'adapter).
- Prendre en compte les différents besoins de l'enfant (et rythme de vie) dans les activités, dans l'attitude et dans le déroulement de la journée.
- Sensibiliser les enfants à l'environnement naturel, matériel et humain.
- Responsabiliser l'enfant.
- Favoriser son autonomie.
- Favoriser la vie démocratique au sein du groupe.
- Aider à formuler et à réaliser des projets.
- Mettre en valeur les individualités.
- Fixer des limites, avoir un rôle d'arbitre.
- Entretenir des relations avec les parents.

Au sein de l'équipe :

- ❖ Favoriser le dialogue, être diplomate, respectueux, franc, tolérant...

- ❖ Etre solidaire.
- ❖ Favoriser la vie collective.
- ❖ Favoriser le travail d'équipe (dans le groupe d'âge et dans l'organisation de l'équipe).
- ❖ Participer à l'élaboration du projet pédagogique, à sa réalisation et à l'évaluation des résultats.
- ❖ Situer son propre rôle dans l'équipe et essayer de l'améliorer, se perfectionner.
- ❖ Avoir un rôle formateur : faire partager ses connaissances.
- ❖ S'évaluer.

« Plus particulièrement » :

- L'utilisation de substances illicites ou d'alcool dans le cadre des activités du centre de loisirs, aura pour conséquence un renvoi immédiat.
- Dans le cas où l'animateur fume, il le fera hors de la vue des enfants et/ou dans les lieux prévus à cet effet, en dehors des temps d'activités.
- Chaque adulte travaillant au centre de loisirs portera une tenue correcte, adaptée aux activités.
- Pour finir, l'animateur veillera à s'imposer les règles qu'il demande à l'enfant, dans un esprit de logique.

V/ Journée type

Pendant les mercredis sur les différents accueils:

13h (ou 13h30) Fin du repas, prise en charge des enfants.

Vérification des inscriptions (effectuée par le référent des différents accueils)

Aménagement de différents espaces en « remplacement » de l'interâges.

13h15 Sieste pour les plus jeunes ou temps calme. Aménagement de différents espaces en « remplacement » de l'interâges.

13h30 Derniers départs des enfants non inscrit sur le centre de loisirs (ils sont sous la responsabilité des employés communaux et pris en charge par leur soin après le repas).

14h - 16h Propositions d'activités pour les primaires.

14h – 16h Propositions de différents pôles d'ateliers tournants (permettant l'incorporation des enfants qui se lèvent de la sieste).

16h Goûter

16h30 Evaluation de la journée avec les enfants. Evaluation en équipe.

17h-18h30 Ouverture des portails. Accueils avec des multipôles d'activités.

Pendant les vacances scolaires :

Pour les enfants de moins de 6 ans :

7h30 Accueil des premiers enfants sur le centre de loisirs

9h00 Fermeture du portail

9h15 Pour ceux qui le désirent un gâteau sec est proposé.

Ensuite, les enfants mettent en vie un tableau quotidien (jour et météo) et participent à un temps de libre expression autour d'un imaginaire (marionnettes, animateurs déguisés).

10h00 Les enfants ont le choix entre trois activités différentes (une plutôt sportive, une plutôt manuelle et une plutôt liée à l'expression : comme des contes, du théâtre ou de l'expérimentation par exemple.)

11h15 Un nouveau regroupement est proposé pour permettre aux enfants de participer aux tâches de la vie quotidienne. Ils peuvent installer la salle de temps calme et de sieste, ou encore mettre le couvert.

Le reste du groupe est réparti autour de petits jeux collectifs ou de jeux libres.

11h30 Les enfants rangent et passent aux toilettes.

Un nouveau temps de regroupement permet à un enfant du groupe « menu » d'expliquer à tous ce que l'on va manger.

11h45 Tous les enfants passent à table.

Pendant le repas, ils sont amenés à goûter à tout, même s'ils disent ne pas aimer.

Les plus enfants se servent tous seuls sous la surveillance d'un animateur et ramassent les couverts à la fin du repas.

13h Dès la fin du dessert, les plus petits partent à la sieste.

Les plus grands finissent de débarrasser les tables et un responsable est désigné pour passer un coup d'éponge.

13h15 Après un passage aux toilettes, les enfants se rendent en temps calme.

Dans un premier temps, ils sont allongés sur des tapis et, selon les jours, écoutent de la musique ou des histoires, feuilletent des livres, assistent à des petits spectacles de marionnettes...

Dans un deuxième temps, les enfants jouent dans les coins calmes, participent s'ils le veulent à différents petits ateliers (dessins, pâte à modeler...) ou au temps interâges.

14h 45 Rangement des coins calmes. Des activités sont alors proposées sur le même principe que le matin.

15h30 La sieste se termine

16h00 Les enfants sont réunis par petits groupes avec un animateur. Ils discutent alors sur le déroulement de la journée, sur ce qui leur a plu ou déplu, sur les petits soucis qu'ils ont pu avoir...

16h15 Le goûter est pris en commun

17h Premiers départs des enfants. Ceux qui restent peuvent, à leur gré, jouer dans les coins calmes, participer avec un animateur à des jeux de société, dessiner...

18h30 Fermeture du centre de loisirs dès le départ des derniers enfants.

Pour les enfants de plus de 6 ans :

7h30 Accueil des premiers enfants sur le centre de loisirs

9h00 Fermeture du portail

9h15 Les enfants sont répartis dans leur groupe (en fonction de leur âge)

Après l'appel, ils participent à un temps de libre expression sur un sujet défini à l'avance par les animateurs (projet en cours ou selon les envies des enfants.)

9h45 Les enfants ont le choix entre plusieurs activités différentes (une plutôt sportive,

une plutôt manuelle et une plutôt liée à l'expression : comme de la musique, le théâtre ou de l'expérimentation par exemple.)

11h 45 Une partie des enfants met la table, réalise le menu du jour.

12h Repas

13h Une partie des enfants participe à tour de rôle au nettoyage u réfectoire (nettoyage des tables et des chaises).

L'autre partie participe à des jeux collectifs ou pratique des activités plus calmes (lecture, dessin, activités manuelles...)

13h45 Les enfants qui le souhaitent peuvent participer à un atelier proposé par un animateur des petits et un des grands.

14h30 Les enfants retrouvent leur groupe pour participer (sur le même principe que le matin) à des activités.

16h Goûter

Suivi de l'évaluation de la journée par les enfants.

17h Premiers départs des enfants. Ceux qui restent peuvent à leur gré jouer dans leur salle d'activité ou en extérieur, participer avec un animateur à des jeux de société, dessiner...

18h30 Fermeture du centre de loisirs dès le départ des derniers enfants.